PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal, tenue le 13 juillet 2020 à huis clos au 309 4ème Avenue, lieu ordinaire des réunions du conseil.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Christian Nadeau, Rémi Fontaine et Gaston Lessard sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Sont également présents : Madame Claudette Aubé et monsieur Jacquelin Fraser.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-07-26: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.
À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 : Ouverture de la séance
2 : Adoption de l'ordre du jour
3 : Autorisation du dépôt de la demande d'aide financière pour l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable
4 : Entente de partage de ressource pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées
5 : Comité pour l'organisation de l'activité du ciné-parc
6 : Entente pour projet de Vitalisation
7 : Période de questions
8 : Levée de la séance

2020-07-27 : AUTORISATION DU DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D'EAU POTABLE

Considérant que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour la protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) - Volet 1;
Considérant que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du Volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu:
Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
Que le conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;
Que madame Caudette Aubé, directrice générale, soit autorisée à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.
À l'unanimité.

2020-07-28 : ENTENTE DE PARTAGE DE RESSOURCE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

Considérant l'entente négociée pour la fourniture d'une ressource pour l'opération et le traitement de l'eau potable avec la municipalité de Saint-Philémon;
Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'autoriser monsieur Alain Talbot, maire, à signer pour et au nom de la municipalité cette dite entente.
À l'unanimité.

2020-07-29 : ENTENTE DE PARTAGE DE RESSOURCE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

Considérant l'entente négociée pour la fourniture d'une ressource pour l'opération et le traitement de l'eau potable avec la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud;
Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'autoriser monsieur Alain Talbot, maire, à signer pour et au nom de la municipalité cette dite entente.
À l'unanimité.

2020-07-30 : COMITÉ POUR L'ORGANISATION DU CINÉ-PARC
Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu que monsieur Christian Nadeau et madame Odile Blais fassent la gestion des opérations pour la tenue de l'activité du ciné-parc planifiée le 8 août prochain.
À l'unanimité.

2020-07-31 : ENTENTE POUR LE PROJET DE VITALISATION
Considérant que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy a un indice de vitalité de Q5;
Considérant que la MRC de Montmagny est éligible à réaliser une entente d'intervention visant la vitalisation des milieux avec le MAMH dans le cadre du programme Fonds Régions et Ruralité volet 4;
Considérant que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy entend participer à la démarche de mise en oeuvre et au comité de Vitalisation de la MRC de Montmagny;
Considérant que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy est appelée à être signataire de l'entente de Vitalisation entre la MRC de Montmagny et le MAMH;
Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu :
Que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy autorise le maire et la direction générale à signer tout document visant la mise en place d'une Entente de Vitalisation entre la MRC de Montmagny et le MAMH dans le cadre du Fonds Région et Ruralité Volet 4;
Que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy confirme son intérêt à participer à la démarche de mise en oeuvre de l'entente de Vitalisation pour le territoire de la MRC de Montmagny.
À l'unanimité.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS
Aucune question.

2020-07-32 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de lever la séance à 19h50.
À l'unanimité.

Je, Alain Talbot, maire; atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière
Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 10 août 2020.